

RÉSIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 3386/Just.

Objet:
Procès-Verbal
n° 43/LEES.



Astrida, le 6 décembre 1950.-

Monsieur l'(Officier de Police Judiciaire

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe
une commission rogatoire.-

Monsieur le Représentant de l'Autorité Tutélaire
d'Usumbura me signale qu'ABENETU François réside au C.E.C.
Belge de Costermansville.-

L'Officier de Police Judiciaire,
CH.LEES,

Monsieur l'Officier de Police
Judiciaire,

à

COSTERMANSVILLE.-